



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambres d'agriculture du  
Gard, de l'Hérault et du  
Roussillon, DRAAF  
Occitanie, SUDEXPE



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

## BSV BILAN 2025

### PRÉSENTATION DU RÉSEAU

- **Répartition spatiale des parcelles d'observations**

Ce réseau d'observation regroupe différents réseaux de parcelles :

- **un réseau de parcelles de référence** composé de 18 parcelles de pommier situées essentiellement dans l'Hérault, 33 parcelles de pêcher dont 20 dans les Pyrénées-Orientales (réseau de fermes DEPHY) et 13 dans le Gard, 6 parcelles d'abricotier (Gard) et 8 parcelles de cerisier (Gard, Hérault). Ces parcelles font l'objet de comptages et d'observations précises, à différentes périodes-clés de la saison (nouaison, début juillet et avant récolte notamment).
- **des parcelles flottantes**, ou aléatoires, suivies par les techniciens des Organisations de Producteurs (OP), CETA et Chambres d'agriculture. Elles sont plus nombreuses que les parcelles de référence et sont situées sur les zones d'influence de chaque structure, couvrant toutes les zones de production arboricole du Languedoc-Roussillon. Ces parcelles sont suivies de manière moins formelle (pas de saisie sur base de données). Les données d'observations ainsi collectées sont partagées bimensuellement.
- **des parcelles "ciblées"** repérées pour leur pression importante pour un bio-agresseur donné et qui permettent de suivre sur la saison la biologie de ce dernier.
- **un réseau de piégeage** dont l'objectif est de décrire l'allure des vols des principaux lépidoptères, diptères et punaises.

En 2025, ce réseau est constitué de :

- 54 pièges cératite ;
- 33 pièges tordeuse orientale du pêcher ;
- 32 pièges punaise diabolique ;
- 30 pièges carpocapse ;
- 11 pièges mouche de la cerise ;
- 7 pièges petite mineuse anarsia ;
- 2 pièges *Drosophila suzukii* ;
- 3 pièges zeuzère ;

- **Protocoles d'observations et réseaux d'observateurs**

Sur les parcelles de référence, les observations sont réalisées par les Chambres d'agriculture, les techniciens d'OP, de CETA, en suivant le protocole national DGAL. La plupart des bio-agresseurs sont observés sur 2 périodes clés que sont la fin du premier vol de carpocapse (juin) et la période de la récolte. D'autres observations intermédiaires sont réalisées pour certains bio-agresseurs dont les symptômes ne sont visibles qu'à une période donnée sans laisser de trace ensuite (ex ECA au débourrement).

Les parcelles flottantes sont observées de manière tournante parmi l'ensemble du réseau de chacun des techniciens. La restitution des observations se fait tous les 15 jours.

Les pièges sont relevés toutes les semaines. Toutes les observations sont enregistrées sur la base Vigicultures. Au total, **5177 notations ont été saisies en 2025 sur les 4 espèces fruitières**.

*Périodes d'observations des principaux bio-agresseurs suivis sur pêcher, abricotier, cerisier et pommier*

|                                   | Mars      |          | Avril     |          | Mai       |          | Juin      |          | Juillet   |          | Août      |          | Récolte | Espèce concernée |       |         |        |
|-----------------------------------|-----------|----------|-----------|----------|-----------|----------|-----------|----------|-----------|----------|-----------|----------|---------|------------------|-------|---------|--------|
|                                   | 1er au 15 | 15 au 30 |         | Pomme            | Pêche | Abricot | Cerise |
| ECA                               |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         |                  |       | x       |        |
| Bactérioses à Pseudomonas         |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         |                  | x     | x       | x      |
| Bactérioses à Xanthomonas         |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         |                  | x     | x       |        |
| Cloque                            |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         |                  | x     |         |        |
| Monilia fleurs et rameaux         |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         |                  | x     | x       | x      |
| Fusicoccum                        |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         |                  | x     |         |        |
| Oïdium                            |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                | x     | x       |        |
| Maladies feuillage (ou criblures) |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         |                  | x     | x       | x      |
| Monilia fruits                    |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         |                  | x     | x       | x      |
| Rouille                           |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         |                  | x     | x       |        |
| Feu bactérien                     |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         |                  | x     |         |        |
| Tavelure                          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                | x     | x       |        |
| Acarien rouge                     |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                | x     | x       | x      |
| Phytoséides (auxiliaire)          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                | x     | x       | x      |
| Thrips meridionalis               |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                |       |         |        |
| Thrips californien                |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                |       |         |        |
| Pucerons                          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                | x     | x       | x      |
| Cicadelle verte                   |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         |                  |       |         |        |
| Forficule                         |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                | x     |         |        |
| Capnode                           |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                | x     | x       | x      |
| Tordeuse orientale                |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                | x     | x       | x      |
| Petite mineuse Anarsia            |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                |       | x       |        |
| Carpocapse                        |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                |       |         |        |
| Mouche cerise                     |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         |                  |       | x       |        |
| Drosophila suzukii                |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         |                  | x     | x       | x      |
| Mouche méditerranéenne des fruits |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                | x     | x       |        |
| Punaise diabolique                |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                | x     | x       | x      |
| Pou de San José                   |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                | x     |         |        |
| Zeuzère                           |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |           |          |         | x                |       |         |        |

### • Dispositifs de suivis biologiques

La tavelure du pommier nécessite un suivi biologique précis, réalisé en laboratoire ou en parcelle à SudExpé site de Marsillargues, pour appréhender son développement et prévoir les périodes de risque :

- Suivi en laboratoire de la maturité des périthèces ;
- Suivi des projections d'ascospores à l'aide de capteurs de spores sur lit de feuilles tavelées : capteurs de type Marchi (2 lits de feuilles).

Des battages pour le suivi du vol du psylle du prunier, vecteur de l'ECA, sont coordonnés par Nicolas Sauvion (INRAE Montpellier) et mis à jour sur une page web dédiée.

Le suivi des pièges *Drosophila suzukii*, nécessitant une observation et une identification à la loupe binoculaire est réalisé au laboratoire par SudExpé, site de Saint-Gilles.

### • Dispositifs de modélisation et réseau de stations météo

Des modèles sont également à la disposition des animateurs filière pour suivre la biologie de certains bio-agresseurs. Les résultats issus de ces modèles sont confrontés aux observations biologiques pour affiner l'analyse du risque et apporter une dimension prévisionnelle que les observations seules ne permettent pas.

|   |  |
|---|--|
| Tavelure du pommier                                   | Le modèle Rim Pro®, disponible sur certaines stations du réseau Sud Agrométéo  |
| Carpocapse du pommier et tordeuse orientale du pêcher | Le modèle INRAE diffusé sur INOKI® à partir des données des stations météo des sites SudExpé de Marsillargues et de Saint-Gilles |

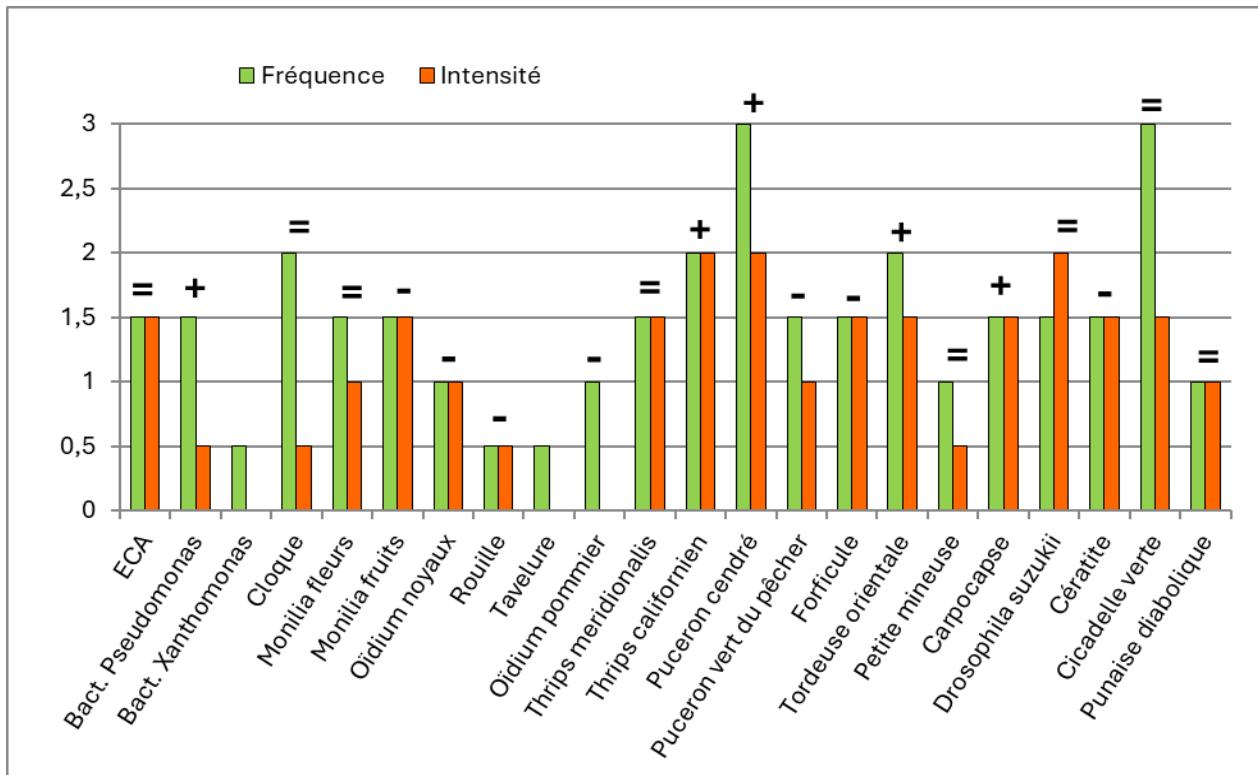
D'autres modèles (Feu bactérien...) peuvent être consultés et utilisés de façon plus ponctuelle.

# PRESSION BIOTIQUE

## Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles de référence pêcher, abricotier, cerisier et pommier Campagne 2025

La gravité de l'attaque combine la fréquence et l'intensité sur les parcelles. Ces paramètres reflètent la pression sanitaire de l'année, sans tenir compte des différentes stratégies de protection.

Légende : Fréquence = régularité des dégâts observés - Intensité = gravité des dégâts observés  
+, - et = : évolution de la pression par rapport à l'année antérieure



L'année 2025 se caractérise par une pression plus forte du puceron cendré du pommier, des thrips en été, de la tordeuse orientale, du carpocapse et du colletotrichum par rapport à 2024.

**ECA, cloque, moniliose des pêches-nectarines, Thrips meridionalis, forficule, Drosophila suzukii et cicadelle verte restent des bioagresseurs de premier ordre.**

Les pluies printanières ont été globalement favorables aux maladies (cloque, monilia, rouille). L'ECA reste toujours très problématique ; sa présence est notable dans les deux bassins. Les symptômes de **cloque** sont plus fréquents mais bien contenus. Les **monilioses des fruits** se sont exprimées notamment sur les créneaux saison et tardifs, après les pluies de mi-juillet et mi-août. Le **colletotrichum** poursuit son expansion sur pommes et suscite de vives inquiétudes.

Côté insectes, 2025 est particulièrement problématique avec une omniprésence de foyers de **puceron cendré** parfois très difficiles à juguler, ayant dans certains cas un impact économique. L'année est aussi favorable aux **thrips** dans les deux bassins, avec l'identification du thrips du rosier, très fréquent dans les vergers, et aux lépidoptères comme la **tordeuse orientale du pêcher** (notamment en juillet-août) et le **carpocapse**, dont le cycle est précoce en été. Le **forficule** est reste un ravageur problématique sur abricots et pêches-nectarines.

Les populations d'**escargots** sont importantes. Ils occasionnent des dégâts sur fruits.

La présence de la **cicadelle verte** est généralisée dans les vergers de pêchers, comme les années précédentes. Le préjudice est fort pour les jeunes vergers car les attaques limitent fortement la croissance des pousses. L'intensité des attaques est similaire aux années précédentes.

**Drosophila suzukii** exerce une pression toujours très forte, en particulier sur les cerises précoces cette année. La mouche méditerranéenne se fait en revanche plus discrète en 2025.

# FACTEURS DE RISQUE PHYTOSANITAIRE

## • Bilan climatique régional

Ce bilan fait état des évolutions climatiques à partir des données de stations sélectionnées (cf. diagrammes ci-après), ce qui, compte tenu de la variabilité importante départementale et régionale, peut être sujet à discussion. L'intérêt de ce document réside dans son analyse globale et les tendances.

Les données météorologiques sont issues de données radar (Météo France et Weather Measures) et de stations physiques du Conseil Départemental de l'Hérault.

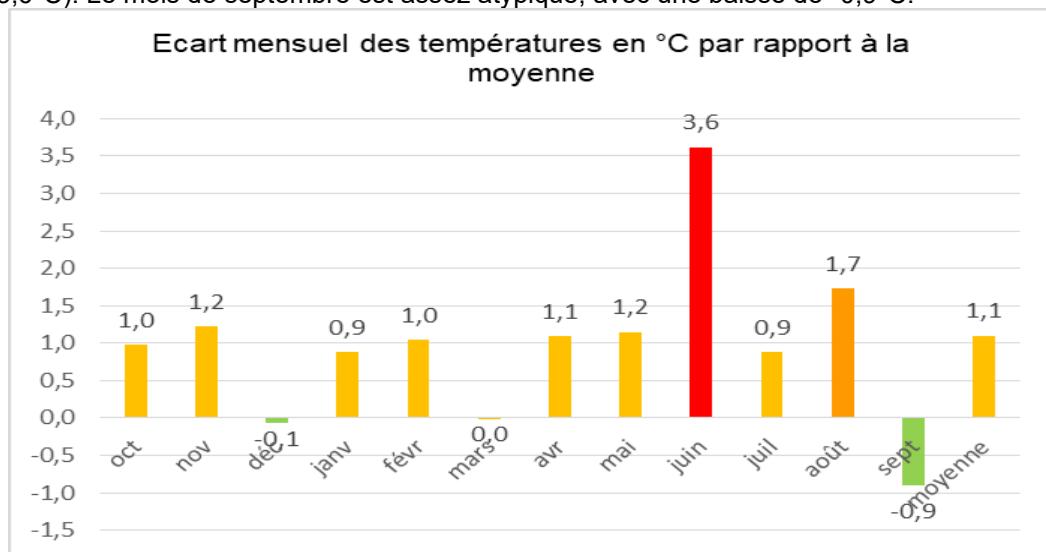
La saison, de l'automne 2024 à l'automne 2025, est marquée par :

- **une nouvelle augmentation des températures annuelles** par rapport aux moyennes pluriannuelles ainsi que par rapport à la saison précédente, et ce pour toutes les stations. L'augmentation moyenne régionale 2024-2025 est de +1,12°C et de +0,16°C par rapport à 2023-2024.
- **une disparité de pluviométrie régionale très forte** : par rapport aux moyennes, le déficit est marqué pour Carcassonne (-165 mm), Nîmes (-117 mm), légèrement excédentaire pour Perpignan (+ 22 mm) et excédentaire pour Pouzolles, au centre de l'Hérault (+155 mm). Sur l'Aude et le Gard, les cumuls de pluie sont proches de la saison précédente alors qu'il sont bien supérieurs (plus de 200 mm) dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

## ✖ Bilan thermique

La saison 2025 se caractérise à l'échelle régionale par une augmentation des températures mensuelles moyennes.

Cette augmentation est assez uniforme 8 mois sur 12 avec une valeur exceptionnelle pour juin (+ 3,6°C). Le mois de septembre est assez atypique, avec une baisse de -0,9°C.



On remarque également des disparités régionales lorsque l'on analyse les valeurs d'augmentation moyenne des températures annuelles par station :

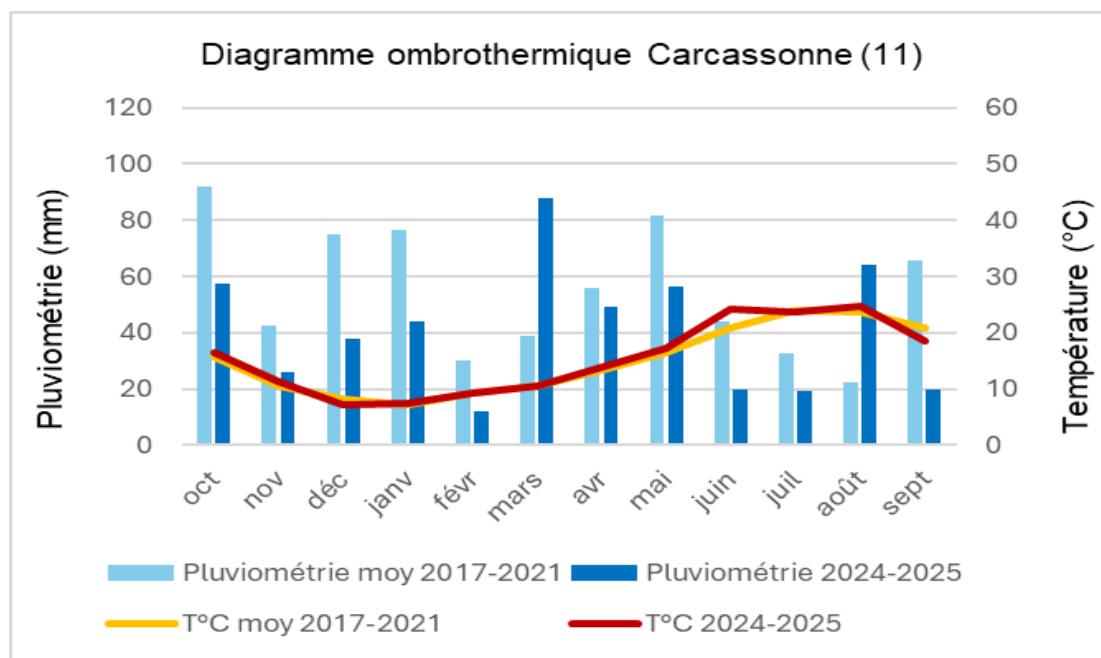
- le poste de Perpignan, connaît l'écart le plus important par rapport à la moyenne régionale (+1,88 °C), qui est similaire à celui de la saison précédente,
- les postes du Gard et de l'Hérault présentent une augmentation supérieure à celle de l'année précédente (respectivement +1,25 et +1,03 °C par rapport à la moyenne),
- le poste de Carcassonne connaît aussi une augmentation par rapport à l'année précédente, mais reste modeste en valeur absolue (+0,32 °C).

Les écarts de températures mensuels par rapport à la moyenne sont particulièrement importants en juin : + 3,3 °C à Carcassonne et Perpignan, +3,6 °C à Pouzolles et + 4,3 °C à Nîmes ! En août, ces écarts sont assez élevés (+1,1 à Carcassonne à +2,2 °C à Perpignan) alors qu'ils sont négatifs en septembre, notamment à Carcassonne : -2,5 °C.

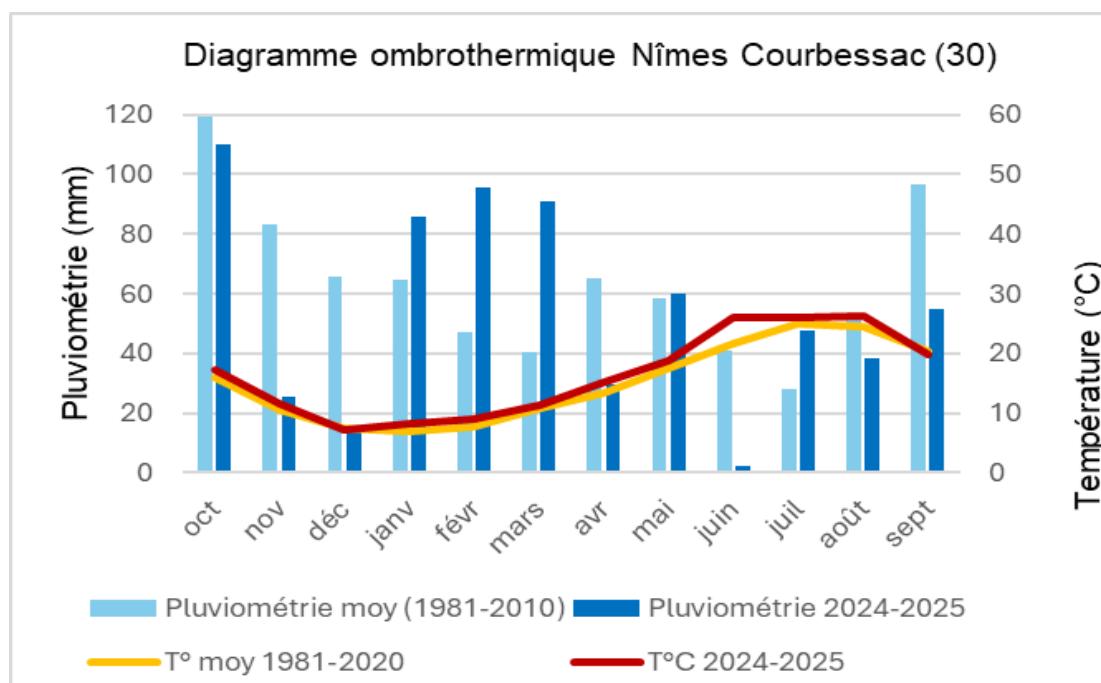
### ✖ Bilan hydrique

La pluviométrie régionale est marquée par une forte hétérogénéité des précipitations mensuelles. La tendance reste déficitaire pour les pluies hivernales, comme en 2023-2024. Pour le reste de la campagne, les épisodes orageux ont prédominé, ce qui provoque des écarts notables. Mars et juillet ont généralement été plus pluvieux par rapport à la moyenne, mais on constate de fortes disparités selon les postes. Octobre a, par exemple, été très pluvieux sur Perpignan, les autres postes ayant été proches ou déficitaires par rapport à la moyenne.

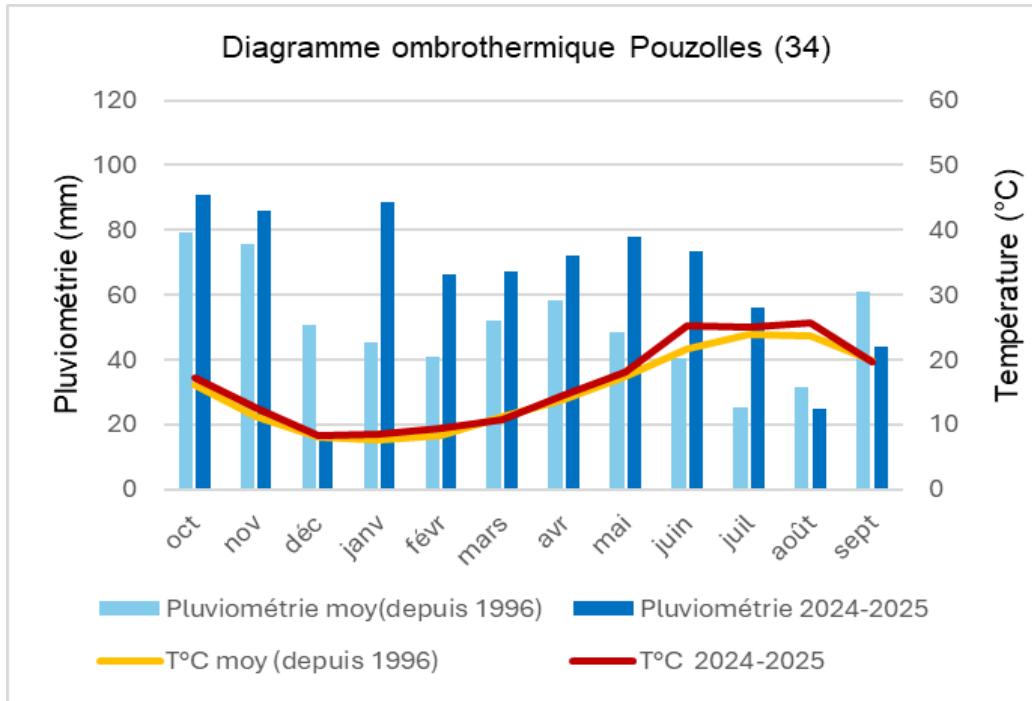
### ✖ Aude



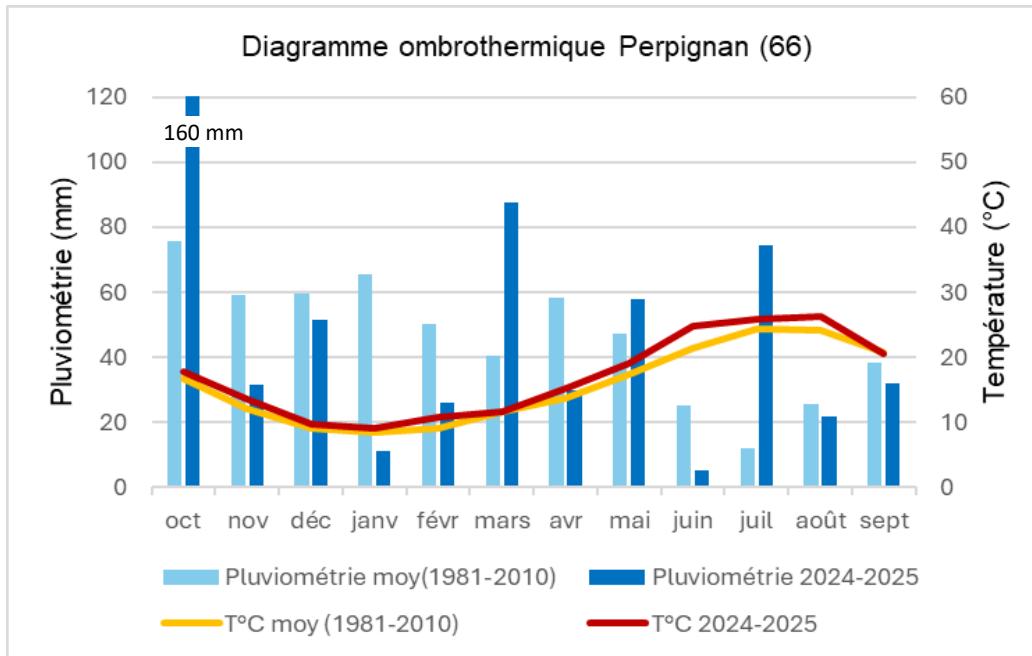
### ✖ Gard



## ✗ Hérault



## ✗ Pyrénées-Orientales



## ✗ Accidents climatiques

### Grèle :

- **Le 15 avril** dans les Pyrénées-Orientales, secteur des Albères, **le 19 avril** dans l'ouest de l'Aude (Limouxin au Lauragais) et l'Hérault (Mèze, Roujan, Alignan du Vent, Montagnac, Puissarguier, Bédarieux, Montoulies, Quarante...), **le 28 avril** dans le Gard, sud vallée du Rhône ;
- **Le 23 juin** dans l'Hérault, Piscénois et Basse Vallée de l'Hérault ;
- Dans le Gard **le 12 juillet**, ouest de Bagnols sur Cèze, et **le 21 juillet** en Costières, notamment Vauvert et Générac.

## Episodes caniculaires

- **du 20 juin au 1<sup>er</sup> juillet et du 10 au 18 août** : ceux-ci ont entraîné des blocages de végétation, avec des conséquences diverses : arrêt de grossissement de fruits, ralentissement de croissance et de maturation, échaudage, chute de fruits. Après chaque épisode, on a constaté que les maturités étaient groupées.

## Incendies dans l'Aude :

- **29 juin et 5 juillet** dans les Corbières, **7 juillet** dans le Narbonnais, **26 juillet** à Sigean,
- **Du 5 au 8 août**, dans le massif des Corbières et des Hautes-Corbières, d'une ampleur catastrophique, ayant concerné près de 1000 ha de surface viticole. L'incendie a été officiellement éteint le **28 août**.

### • Stades phénologiques clés

Le froid met du temps à s'installer durant l'automne 2024. De début décembre à mi-janvier, les cumuls d'heures de froid sont les plus significatifs, ensuite ils évoluent plus lentement. Les besoins en froid de la plupart des arbres fruitiers sont satisfaits fin janvier. Le débourrement est globalement à date normale.

Les **pêchers** débourent selon des dates proches des moyennes, étalées de fin février à fin mars dans les deux bassins. L'intensité de floraison est moyenne à forte. La floraison est longue, notamment dans le Roussillon. Les nouaisons sont faibles dans le Roussillon du fait de mauvaises conditions météo, bonnes en Languedoc. L'éclaircissement est généralement faible. Les dates de maturités sont normales : elles s'étalent de début juin à fin septembre, malgré des blocages de maturité en lien avec les vagues de canicule, rattrapés ensuite.

| Créneau variétal | Stades phénologiques-clé du <b>pêcher</b> |          |                  |          |
|------------------|---|----------|------------------|----------|
|                  | <b>Roussillon</b>                         |          | <b>Languedoc</b> |          |
|                  | <b>C</b>                                  | <b>F</b> | <b>C</b>         | <b>F</b> |
| précoce          | 06/02                                     | 22/02    | 05/02            | 22/02    |
| saison           | 24/02                                     | 07/03    | 25/02            | 01/03    |
| tardif           | 03/03                                     | 17/03    | 27/02            | 10/03    |

Concernant les **abricotiers**, la date de floraison des variétés précoces est normale alors que celle des créneaux suivants est un peu plus précoce qu'en 2024. Les floraisons sont donc bien plus groupées pour bon nombre de variétés, en comparaison à 2024. La floraison est belle, des chutes de fleurs fréquentes sont néanmoins constatées sur les créneaux précoces. Les nouaisons sont correctes à fortes (plus faibles sur les variétés précoces). Les dates de maturités sont proches de celles de l'an dernier : elles s'étalent de mi-mai à mi-août. On constate des problèmes de qualité de fruit avec des fentes au niveau du pédoncule et des taches d'épiderme sur certaines variétés.

La floraison des **cerisiers** est normale et groupée, avec 5-7 jours de retard par rapport à 2024, de fin mars à mi-avril. L'intensité de floraison et la nouaison sont moyennes à bonnes, selon les variétés. La maturité arrive à date normale (de début mai à fin juin). Des pluies mi-mai et début juin entraînent des éclatements de fruits, moindres qu'en 2024. La pression *Drosophila suzukii* est très intense sur les premières variétés à maturité, gérable par la suite.

| Créneau variétal<br>(abricot / cerise) | Stades phénologiques-clé de l' <b>abricotier</b> et du <b>cerisier</b><br>(SudExpé site de Saint-Gilles) |          |                 |          |
|--|--|----------|-----------------|----------|
|  | <b>Abricotier</b>  |          | <b>Cerisier</b> |          |
|  | <b>C</b>   | <b>F</b> | <b>C</b>        | <b>F</b> |
| Précoce (Flopria / Burlat)             | 15/02  | 02/03    | 20/03           | 31/03    |
| Saison (Lady Cot / Folfer)             | 25/02  | 10/03    | 17/03           | 24/03    |
| Tardif (Lido / Noire de Meched)        | 05/03  | 22/03    | 27/03           | 04/04    |

Sur **pommiers**, les premiers signes de débourrement s'observent tout début mars, comme en 2024. L'évolution des stades est normale, la floraison étant centrée sur avril, de belle qualité. Des défauts de pollinisation et l'impact du puceron cendré entraînent des petits calibres sur certaines parcelles. Les charges sont bonnes à fortes et les maturités sont normales.

| Variétés     | Stades phénologiques-clés du <b>pommier</b><br>(SudExpé site de Marsillargues) |       |       |       |
|--------------|--|-------|-------|-------|
|              | B  | C3    | E2    | F2    |
| Cripps Pink  | 03/03  | 16/03 | 28/03 | 06/04 |
| Granny Smith | 05/03  | 18/03 | 01/04 | 07/04 |
| Gala         | 05/03  | 18/03 | 02/04 | 07/04 |
| Golden       | 10/03  | 26/03 | 05/04 | 14/04 |

## MALADIES

Les bassins **Languedoc** et **Roussillon** ont connu des situations parfois contrastées sur le plan sanitaire en 2025. Le bilan ci-après concerne les deux bassins de production. Seul le pêcher compte des parcelles de référence dans les deux bassins. Les autres espèces fruitières ont des parcelles de référence uniquement en Languedoc.

- **ECA** (*Candidatus phytoplasma prunorum*)

Des symptômes d'Enroulement Chlorotique de l'abricotier sont régulièrement observés durant la période hivernale. **Cette maladie reste très présente, préoccupante, et pose problème pour la pérennité de certains vergers.**

La pression se maintient donc, pouvant atteindre 8 à 10 % des arbres malades, notamment dans des vergers biologiques.

L'arrachage des arbres malades reste indispensable pour éviter sa propagation.

Pour plus d'informations, lire le paragraphe [Psalle du prunier](#) dans le chapitre Ravageurs.



Symptôme hivernal d'ECA sur abricotier (source CA34)

- **Bactérioses** (*Pseudomonas syringae*, *Xanthomonas arboricola* pv *pruni*)

A la sortie de l'hiver, les conditions climatiques sont humides. Quelques dépérissements liés à la bactériose à *Pseudomonas* sont visibles dès mi-avril, avec une intensité plutôt faible. On observe des symptômes d'arbres atteints dans quelques parcelles de référence : 1 parcelle de cerisiers, 15% des parcelles de pêchers et 3 parcelles d'abricotiers.

En Languedoc, la bactériose *Xanthomonas arboricola* est détectée sur quelques fruits sur 1 parcelle de référence pêcher, à la récolte.

**La pression globale et l'impact sur les récoltes est faible.**

- **MonilioSES des fleurs et rameaux, monilioSES des fruits** (*Monilia laxa*, *M. fructicola*, *M. fructigena*)

On constate des sorties de symptômes sur fleur et rameau d'abricotier entre début mars et mi-avril à la suite de pluies, en février et mars. La situation est globalement saine chez les producteurs : une parcelle de référence présente des symptômes mi-avril sur 2,5 % des rameaux. Cependant, la pression est plus importante qu'en 2024 en raison des conditions météorologiques printanières humides. Sur cerisier, 25 % des parcelles de référence présentent des attaques sur bouquet floral et rameaux (parcelles expérimentales à SudExpé).

Sur fruits, les maladies de conservation affectent les pêches et les abricots sur les parcelles de référence. Aucune parcelle de référence cerisier ne présente de symptôme de moniliose sur fruit, bien que quelques dégâts soient signalés sur des parcelles flottantes en mai.

En verger d'abricotier, 2 parcelles de référence ont présenté des dégâts de faible intensité : 0,5 à 2,5% de fruits touchés, début juin et mi-juin.

Les pluies de mi-juillet impactent en particulier les pêches de saison et tardives. Des dégâts sont observés de début juillet à fin août dans les deux bassins. 42 % des vergers de pêchers-nectariniers de référence présentent des dégâts à la récolte : 40% des parcelles de référence du Languedoc (dégâts de 0,5 à 4 %) et 45 % des parcelles de référence du Roussillon (2 à 10 % de dégâts). Les parcelles qui expriment le plus de dégâts sont en agriculture biologique.

**La pression des monilioses des fruits à noyau est moyenne cette année, affectant particulièrement les variétés tardives.**



Symptôme de moniliose sur pêche (source SudExpé)

- **Cloque (*Taphrina deformans*)**

La durée d'exposition au risque cloque sur pêcher-nectarinier s'étale de fin janvier à mi-avril, selon l'atteinte des stades pointe verte et feuilles étaillées par les différentes variétés. Les pluies de février et mars sont notamment à l'origine de contaminations primaires dans les deux bassins.

Les premiers symptômes sont observés début mars. Ils sont plus visibles pour de nombreux vergers courant avril. Quelques vergers présentent des attaques sévères.

Un comptage a été réalisé début avril et début mai sur les vergers de référence : 63 % des parcelles sont atteintes par la maladie. Le pourcentage d'arbres touchés varie de 20 à 100% dans les deux bassins. Malgré une fréquence d'attaque importante, l'intensité des dégâts reste faible dans la plupart des vergers. Certaines parcelles très attaquées auront néanmoins perdu leur production et subi une baisse de calibre.

**La pression est similaire à 2024.**

- **Oïdium (*Podosphaera pannosa*, *Podosphaera leucotricha*)**

Le risque démarre dernière décade de mars pour les abricotiers et pêchers précoces et se poursuit jusqu'à mi-mai pour les abricotiers tardifs, fin mai pour les pêches-nectarines tardives.

La pleine période de sensibilité des fruits est centrée sur avril pour les **abricotiers**. En Languedoc, 2 parcelles de référence présentent des taches à la récolte, avec une faible intensité (0,5 à 1%).

Sur **pêches et nectarines**, des symptômes sont observés seulement dans le bassin Roussillon, sur jeune fruit à partir de début juin, avec une intensité faible à forte (2 à 20%). Environ 30% des parcelles de référence du Roussillon présentent des attaques. A la récolte, on retrouve 2 à 5% de fruits oïdiés sur ces mêmes parcelles.



Symptôme d'oïdium sur abricot (source CA30)

Dans le bassin du Roussillon, on note aussi une apparition précoce de symptômes d'oïdium sur feuille. Les contaminations démarrent début mai et perdurent jusqu'à fin août sur les vergers présentant des pousses en croissance (100% des parcelles de référence, 5 à 20 % des arbres atteints). En Languedoc, on n'observe pas de symptôme d'oïdium sur feuille dans les parcelles de référence. Les attaques très importantes des cicadelles vertes sur pousse aggravent le risque de contamination par l'oïdium.

Sur **pommier**, les contaminations sur pousse (en drapeau) sont visibles précocement début avril sur les parcelles à historique. Le maximum d'observation concerne 17 % des parcelles de référence deuxième quinzaine de mai. Début juin, la situation se stabilise pour la majorité des parcelles et la fin du risque s'observe avec la diminution ou l'arrêt de la pousse. L'intensité d'attaque globale est moyenne à faible, les arbres des parcelles atteintes présentant au maximum 5 à 10 % de pousses infectées.

**La pression oïdium est moyenne sur jeunes abricots en Languedoc, elle est forte dans le Roussillon sur feuilles et sur fruits de pêchers.**

- **Tavelure du pommier (*Venturia inaequalis*)**

L'année 2025 présente un risque tavelure modéré compte tenu d'un inoculum 2024 faible.

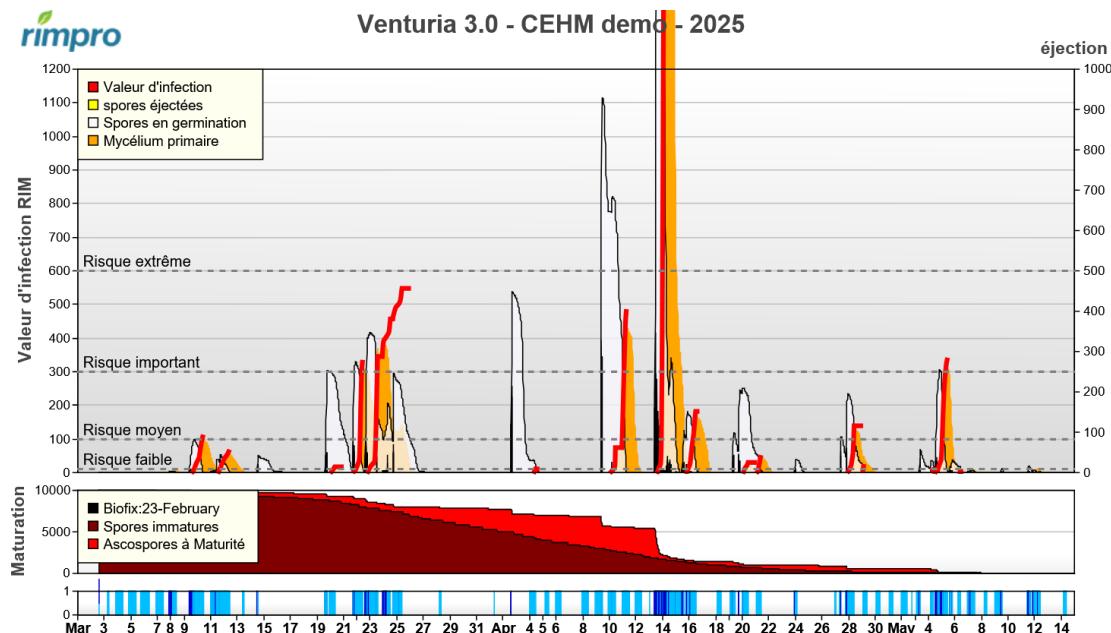
La période des contaminations primaires démarre les 9-10 mars avec des premières projections entraînant un risque de contamination faible à moyen (début de débourrement, peu de spores mûres).

De projections de spores moyennes à fortes sont révélées par le modèle et les observations biologiques lors des pluies des 22-24 mars, 13-15 avril, 27-28 avril et 3-4 mai (selon les secteurs pour ce dernier). **L'épisode le plus grave, quel que soit le secteur, est celui du 13 au 15 avril.**

De faibles pluies le 11 mai finissent d'épuiser le stock de spores projetables et marquent la fin des contaminations primaires, avec un risque de contamination faible.

**La saison tavelure a été classique, centrée sur 3 à 4 épisodes majeurs.**

Voir exemple ci-dessous révélant 4 pics de risque important à extrême de contamination : Graphe RIMpro station de SudExpé - Marsillargues - Hérault.



Peu de vergers présentent des symptômes. Les vergers sont sains dans leur extrême majorité. On observe des premiers symptômes sur feuille à partir de fin mai sur des parcelles flottantes. Des fruits tavelés dans de rares parcelles sont observés ponctuellement fin mai – début juin. Aucune parcelle de référence ne présente de fruits atteints. Le développement de tavelure secondaire est faible à nul durant l'été.

**Le potentiel de constitution d'un inoculum d'automne reste limité.**

- **Sharka (*Plum Pox Virus*)**

La Sharka reste une maladie toujours préoccupante en Occitanie. Cette maladie virale est surveillée par le réseau FREDON-FDGDON dans 4 départements (11, 30, 34, 66). Les modalités de surveillance et de lutte sont définies par l'arrêté national du 9 juillet 2021.

**La contamination régionale 2025 est en augmentation comparativement à l'année 2024 et l'importance de la contamination reste très hétérogène selon les départements.**

En Occitanie, en 2025, 7 415 ha au sol ont été prospectés selon la répartition suivante : 4 941 ha de pêchers, 2 405 ha d'abricotiers et 69 ha de pruniers. La surface développée surveillée (en comptant tous les passages) est de 13 759 ha. Au cours de la campagne 2025, 29 940 arbres contaminés ont été détectés (dont 23 668 arbres isolés) dans les Pyrénées-Orientales, le Gard et l'Hérault.

La surface contaminée est de 1 816 ha répartis de la façon suivante : 1 783 ha de pêchers, 17 ha d'abricotiers et 16 ha de pruniers. 41 ha sont soumis à l'arrachage cette année (contamination à plus de 10% des arbres sur la parcelle).

- **Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)**

La maladie du feu bactérien est surveillée par le réseau FREDON-FDGDON dans le cadre de l'inspection de l'environnement des opérateurs professionnels demandant la délivrance du passeport phytosanitaire « Zone Protégée *Erwinia amylovora* ».

En 2025, ces inspections ont été menées dans les départements du Gard, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales et du Tarn et Garonne. La surveillance consiste en l'examen visuel des parcelles de végétaux sensibles : pommier, poirier, cognassier, autres végétaux sensibles. La surface de végétaux surveillée est de 607 ha, répartis de la façon suivante : 35,5 ha dans le Gard, 304,5 ha dans l'Hérault, 2,5 ha dans les Pyrénées-Orientales et 265 ha dans le Tarn et Garonne.

Des foyers de feu bactérien ont été détectés dans l'Hérault et le Tarn et Garonne.

- **Colletotrichum (*C. gloeosporioides*)**

Cette maladie fongique continue d'occasionner des dégâts sur fruit dans des vergers de pommiers du Languedoc. Le risque démarre fin mai à la faveur d'un temps perturbé et doux à chaud. Le niveau de risque est jugé moyen à fort de juin à mi-juillet car le temps est chaud et humide. Ensuite le risque diminue puis augmente à nouveau de mi-août à mi-septembre. Les vergers à historique présentent les premiers symptômes mi-août, symptômes qui vont s'amplifier en septembre-octobre.

Fait marquant comme en 2024 : on constate des sorties de symptômes dans de nouveaux vergers courant septembre.

**De ce fait, la pression est jugée encore supérieure en 2025.**

1 parcelle de référence présente des symptômes en août.

Des mesures prophylactiques et l'adaptation du verger (système irrigation localisée, taille des branches basses) sont primordiales pour limiter le risque les années suivantes. Aucune parcelle de référence ne fait état de symptômes.



Symptômes de *Colletotrichum* sur pommes (source SudExpé)

- **Autres maladies**

Avec les conditions météo humides de février à avril, la pression **rouille** (*Tranzschelia discolor*) est moyenne à forte dans le Roussillon, sur des parcelles et variétés sensibles de pêchers et d'abricotiers en agriculture biologique, alors qu'elle est restée faible cette année en Languedoc.

Sur abricotier, aucune parcelle de référence n'a présenté de symptômes. Sur pêcher, dans les deux bassins, 10% des parcelles de référence présentent des symptômes de faible intensité sur feuille, alors qu'aucun verger de référence ne présente de symptôme sur fruit. Certaines parcelles flottantes du Roussillon ont néanmoins subi des attaques sur fruit.

De fin mars à mai, on détecte des attaques de **fusicoccum** (*Fusicoccum amygdali*) sur rameaux de pêcher dans les deux bassins. En Languedoc, 50% des parcelles de référence pêcher présentent des symptômes. Le Roussillon est moins touché, avec 5% des parcelles ayant des rameaux atteints.

Début juin à fin août, quelques parcelles flottantes de cerisier présentent des attaques de **cylindrosporiose** (*Cylindrosporium padi*). Aucune parcelle de référence n'en comporte.

La pression des **maladies de conservation des pommes** est moyenne à forte en août et septembre, compte tenu de pluies mi à fin août et début septembre.

22 % des parcelles de référence présentent des dégâts de monilia sur fruit blessé (piqué, fendu, coups de soleil) courant septembre, à des niveaux modérés.

Le dernier CROPSAV a mis à jour des éléments d'information sur la gestion de ***Xylella fastidiosa Multiplex***. La maladie reste principalement concentrée autour de la zone audoise, en débordant sur l'Ariège, la Haute-Garonne, le sud du Tarn et de l'Hérault. Un changement de stratégie de lutte, appelée stratégie d'enrayement, entraîne une extension du territoire concerné, avec une zone infestée et une zone tampon. Plus d'informations ici :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/vigilance-vis-a-vis-de-xylella-fastidiosa-occitanie-r282.html>

# RAVAGEURS

## • Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)

Aucune parcelle de référence **pommier** ne présente de populations d'acariens rouges sur feuillage. Sur **pêcher**, une parcelle de référence du Languedoc présente des populations d'acariens rouges de forte intensité jusqu'à fin août suite aux fortes chaleurs estivales (100% du feuillage atteint).

Dans le Roussillon aucune parcelle de référence ne fait état de présence d'acarien rouge en 2025 mais de nombreuses parcelles flottantes ont présenté des symptômes dès fin mai à juillet, les foyers ayant été majoritairement régulés par des acariens prédateurs.

## • Psylle du prunier (*Cacopsylla pruni*)

En France, les vols des psylles du prunier (deux espèces du complexe *Cacopsylla pruni*), vecteur d'un phytoplasme responsable de l'Enroulement Chlorotique de l'abricotier (ECA) sont surveillés dans chacun des grands bassins de production d'abricot en réalisant des collectes d'insectes par battage dans des massifs de prunelliers. Au moins un site par bassin est ainsi échantillonné chaque semaine de janvier à fin avril. Chaque semaine les données observées sont compilées par Nicolas Sauvion (INRAE-PHIM Montpellier) et diffusées au travers d'un blog en accès libre : <https://cpruni.blogspot.com/>



Femelle de psylle du prunier (source N. Sauvion- INRAE)

**Le constat fait par N. Sauvion après plus de vingt ans de suivi est que les psylles peuvent arriver très tôt dans la saison (mi-janvier à début février) sans possibilité – à l'heure actuelle – d'anticiper les vols.** Ceux-ci dépendent beaucoup des conditions climatiques de fin d'hiver. La surveillance sur le terrain est actuellement le seul moyen pour suivre efficacement la dynamique des vols pour une prophylaxie optimale. Des approches de modélisation intégrant différentes données sont en cours pour mieux anticiper ces arrivées.

La dynamique de population 2025 dans les Pyrénées-Orientales, l'Hérault et le Gard montre un démarrage des vols fin janvier, des détections significatives début mars pour atteindre un pic mi-mars-première semaine d'avril. Le vol est similaire à celui de 2024. La période de forte présence du psylle coïncide avec la pré-floraison jusqu'au stade petit fruit des abricotiers. Un constat essentiel est que des vols importants peuvent se maintenir de mi-février à fin avril, ce qui rend difficile la protection des vergers contre l'insecte sur une si longue période.

Les symptômes d'ECA apparaissent plusieurs années après la contamination. De fait, il est difficile d'affirmer si une année à forte densité de psylles voit une augmentation des contaminations en verger. Cependant, des observations par bassin à l'échelle de la France et de la Suisse sur plusieurs années montrent que l'incidence de la maladie ne semble pas liée à cette abondance des vecteurs. En effet, des régions avec peu de vecteurs sont autant impactées que des régions où les vecteurs sont très présents. Autrement dit, il n'y a pas d'année « à moindre risque ECA ».

Il faut insister sur le fait que le risque de contamination en verger existe dès les premiers individus observés lors des battages : un psylle est capable de s'alimenter et donc transmettre le phytoplasme sur les rameaux de prunelliers. Cette observation est essentielle car elle implique de protéger les vergers dès le début des vols.

**On constate actuellement que les dégâts liés à l'ECA ne diminuent pas, malgré les stratégies de lutte mises en place. Ils auraient même plutôt tendance à augmenter ces dernières années. Les observations sur plus de 20 ans ne montrent pas un éventuel effet du changement climatique sur la dynamique de populations des psylles. Les variations météorologiques inter-annuelles et inter-bassins de production sont trop importantes pour qu'une tendance générale se dessine. L'ECA reste une maladie impactante sur tous les bassins de production en France, exigeant une surveillance constante des insectes vecteurs dès la fin de l'hiver.**

## • *Thrips meridionalis*

Le risque d'attaque de ce ravageur démarre avec la floraison des premiers pêchers début février. Il concerne toutes les variétés à partir de début mars. On observe des populations significatives au cours du mois de mars. Le risque se poursuit jusqu'à fin avril, avec la chute des dernières collerettes de petits fruits. Sur pêcher-nectarinier, 12 % des parcelles présentent des populations détectées par battage entre fin mars et fin avril. Des dégâts sur fruit sont observés dans les deux bassins en avril-mai. Les fruits déformés par les piqûres sont enlevés lors de l'éclaircissement manuel.

**La pression de *Thrips meridionalis* est moyenne cette année dans les deux bassins.**

- **Thrips californien** (*Frankliniella occidentalis*) et **Thrips du rosier** (*Thrips fuscipennis*)

La migration sur pousses, mi à fin mai, est importante dans les deux bassins. 15% des parcelles de référence du Languedoc et l'ensemble des parcelles du Roussillon font état de populations sur pousses fin avril à fin juin d'intensité faible à moyenne (1 à 20 individus par pousses). Les populations occasionnent des premiers dégâts sur fruits de variétés précoces début juin dans le Roussillon. Les populations et les dégâts augmentent de mi-juin à mi-juillet dans les deux bassins, sur variétés de saison, avec un pic début juillet. Ils diminuent ensuite en Languedoc alors que les attaques restent importantes dans le Roussillon, jusqu'à mi-août.



Dégât de thrips californien  
(source SudExpé)

En Languedoc, 8 % des parcelles de référence présentent des dégâts de faible intensité (0,5 %), alors que 75% des parcelles de référence du Roussillon présentent 2 à 20 % de dégâts. La pression diminue et les piqûres sur fruits s'arrêtent fin août.

Une détermination d'espèce de thrips par analyse en laboratoire sur des échantillons prélevés dans des vergers de pêchers des deux bassins révèle la présence de thrips du rosier (*Thrips fuscipennis*), parfois de façon majoritaire. Cette espèce est susceptible d'attaquer les fruits, comme le thrips californien.

**La pression du thrips californien sur les nectariniers est moyenne en Languedoc et forte dans le Roussillon.**

- **Pucerons** (*Myzus persicae*, *Myzus cerasi*, *Dysaphis plantaginea*, *Eriosoma lanigerum*...)

**La situation 2025 des attaques liées aux pucerons révèle une pression contrastée selon les espèces : faible sur cerisiers, faible à moyenne sur pêchers, forte sur pommiers.**

Sur **pêcher**, le puceron vert (*Myzus persicae*) se développe précocement, des premières fondatrices étant observées à partir de mi-mars en Languedoc, mi-avril dans le Roussillon. Des foyers se constituent entre fin mars et fin avril. Des ailés sont observés dans les foyers autour de mi-mai, annonçant leur migration. La situation s'assainit fin mai dans la majorité des situations.

Quasiment dans tous les vergers de pêchers biologiques de référence et quelques vergers en PFI, d'autres espèces de puceron sont observées :

- puceron brun géant (*Pterochloroides persicae*) : détecté uniquement sur bois en hiver, les populations semblent n'avoir pas survécu aux gelées de mi-janvier.
- puceron noir (*Brachycaudus persicae*) à partir de mi-février, notamment dans le Roussillon. Des foyers se constituent dans certains vergers de mi-avril à mi-mai, avec une intensité variable. Fin mai, la situation s'assainit.
- puceron cigarier du pêcher (*Myzus varians*) dans le Roussillon, à partir de mi-avril. Les foyers, localisés sur certains arbres, se développent surtout en mai, et peuvent persister jusqu'à fin juin alors que des populations de syrphes s'y installent et les régulent progressivement.
- puceron brun (*Brachycaudus schwartzi*) à partir de fin mai, des foyers se constituent en juillet-juillet. Les populations persistent très tardivement dans certains vergers du Roussillon jusqu'à fin août, avec cependant peu d'incidence sur le développement végétatif et le calibre des fruits.
- puceron farineux (*Hyalopterus amygdali*) à partir de fin avril, puis surtout fin mai. Des foyers se développent en juin et juillet, et occasionnent des dégâts (miellat, fumagine entraînant une chute précoce de feuilles) dans certains vergers du Roussillon. Fin juillet, les populations diminuent.

Des foyers de pucerons brun, farineux et vert sont également observés dans 2 parcelles de référence **abricotier** du Languedoc entre fin mars et mi-juin.

Sur **cerisier**, le puceron noir (*Myzus cerasi*) est présent mais la pression est faible. Rares sont les fondatrices observées. Quelques foyers se constituent courant avril mais se résorbent en quelques semaines. Des ailés sont observés en mai. La situation est correctement maîtrisée début mai dans la grande majorité des situations. 1 seule parcelle de référence (parcelle expérimentale) présente quelques foyers.

Sur **pommier**, les premières fondatrices de puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) sont observées fin mars à début avril, puis des foyers se développent dans certains vergers début avril. Ces derniers

vont parfois persister longuement, jusqu'à début juin. On observe les premiers individus ailés début mai, avec une forte variabilité, ces ailés apparaissant plus tardivement dans d'autres vergers.

De nombreux vergers ont subi des attaques cette année, et 27 % des parcelles de référence connaissent de fortes infestations et une persistance des foyers jusqu'en début juillet. La pression est forte. Des suivis réalisés par SudExpé à l'automne révèlent un vol retour des pucerons cendrés sur pommier de début octobre à début novembre.

Concernant le puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*), des populations sont parfois observées au collet et sur les rejets à partir de début mai. Ces populations peuvent persister au pied des arbres sans colonisation des pousses végétatives. Dans quelques vergers, la migration des pucerons lanigères vers les pousses s'opère en juin. Le parasitoïde naturel *Aphelinus mali* se développe sur ces foyers début juin et finit par réguler les populations. L'impact de ce puceron reste plutôt faible.

#### Synthèse des observations de pucerons :

| Espèce fruitière et puceron spécifique | Dates des premiers foyers           | % des parcelles de référence présentant des foyers |
|--|-------------------------------------|--|
| Puceron vert du pêcher                 | mi mars                             | 30 %   |
| Autres pucerons du pêcher              | fin mars à mi-mai selon les espèces | 73 % (principalement en agriculture biologique)    |
| Puceron noir du cerisier               | début avril                         | 13 %   |
| Puceron cendré du pommier              | début avril                         | 44 %   |
| Puceron lanigère du pommier            | début juin                          | 0 %  |

#### • Cicadelle verte (*Asymmetrasca decadens*)

Sur **pêchers et abricotiers**, des adultes de cicadelles vertes sont régulièrement observés mi à fin mai dans les deux bassins. Les premières larves sont significativement présentes début juin, période qui correspond aux premières attaques sur pousses dans les deux bassins. Les piqûres entraînent la déformation et la décoloration des feuilles ; elles limitent laousse.

Les populations augmentent progressivement courant juin pour se maintenir à de très hauts niveaux tout l'été (de fin juin à mi-août).

Malgré un impact plus tardif qu'en 2024, les premières nécroses de feuille apparaissent mi-juin, les dégâts sont ensuite très marqués en juillet-août. 91 % des parcelles de référence pêcher présentent des symptômes. A partir de fin août, les populations diminuent nettement.

Sur **abricotier**, la pression demeure faible : 2 parcelles présentent des dégâts surousse avec une intensité faible.

Les dégâts de cicadelle sont particulièrement pénalisants sur les jeunes vergers et les vergers surgreffés, mais ils peuvent aussi pénaliser le calibre des fruits des arbres en production.

**La pression demeure forte dans les deux bassins.**



Pousse de pêcher attaquée par la cicadelle verte (source SudExpé)

#### • Forficule (*Forficula auricularia*)

La situation est très variable d'une parcelle à l'autre. Les populations migrent dans les arbres à partir de mi-avril. Ils sont présents de mai à juillet sur abricotiers et pêchers, persistant jusqu'à mi-août.

Les premières attaques sont observées début juin sur **abricotier**. Toutes les parcelles de référence sont concernées par des attaques d'intensité moyenne à forte sur fruit : 0,5 à 4 % de fruits touchés à la récolte.

Sur **pêcher**, les attaques débutent mi-mai dans le Roussillon, début juillet en Languedoc. 70 % des parcelles de référence pêcher présentent des dégâts sur fruit avec des niveaux de pertes à la récolte assez intenses : 1 à 13 % (parcelles majoritairement en agriculture biologique).

On observe la présence de forficules en verger de **cerisier** sur une parcelle de mi-mai à début juin, sans constater de dégât à la récolte.

Les parcelles avec un enherbement haut, les arbres non protégés par un anneau de glu et les fruits présentant des noyaux fendus constituent les situations les plus à risque.

**La pression forficule est moyenne sur abricotiers et pêchers.**



Attaque de l'épiderme d'un abricot par un forficule (source CA30)

- **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

La pression de la tordeuse orientale est très variable d'un verger à l'autre. **Cette année, elle est globalement moyenne à forte.**

La première génération vole de fin mars à mi-mai, les éclosions s'étalent de la 2<sup>e</sup> décade d'avril à mi-mai en secteurs précoces. La seconde génération vole de fin mai à mi-juin et les éclosions ont lieu en juin. Les générations suivantes se succèdent en se chevauchant.

On constate un début de vol de faible intensité dans les deux bassins, qui augmente par la suite (voir graphes ci-après).

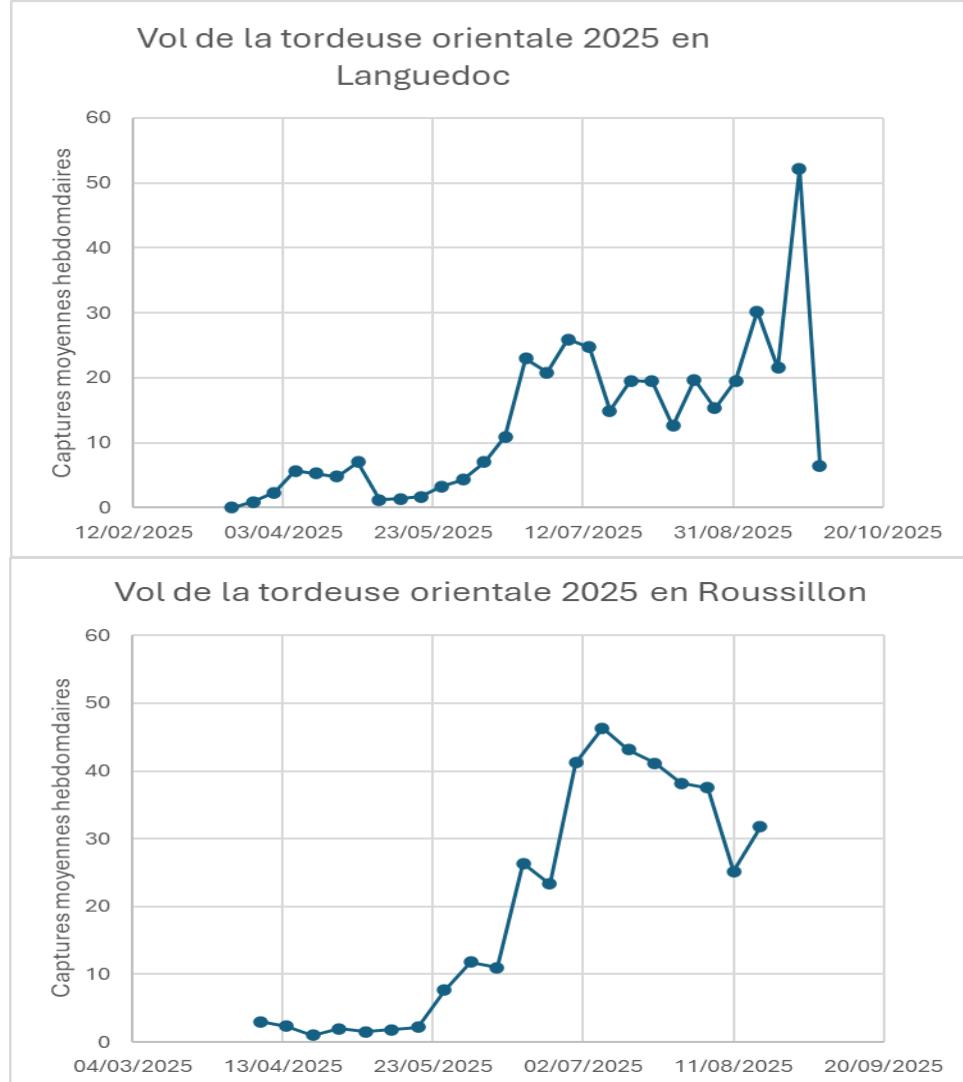
Quelques attaques de G1 sur pousses de pêcher sont détectées mi-mai en Languedoc et début juin dans le Roussillon ; elles sont de faible intensité.

Sur les générations suivantes, les attaques sont plus régulières dans les deux bassins, de fin juin à fin juillet. 60 % des parcelles de pêcher présentent des dégâts sur pousses, l'intensité étant très variable. Les attaques diminuent en août dans les deux bassins.

A la récolte, 18 % des parcelles de référence pêcher présentent 1 à 5 % de dégâts sur fruit, et 3 parcelles de référence abricotier présentent 2 à 9 % de dégâts sur fruit.

Aucune parcelle de référence pommier ne présente d'attaque sur fruit. Des piqûres sont néanmoins détectées dans des parcelles flottantes mi-juin à début juillet puis fin août.

On peut aisément confondre les dégâts de carpocapse et de tordeuse orientale sur fruit.



- **Petite mineuse de l'abricotier (*Anarsia lineatella*)**

Ce ravageur est présent sur abricotier mais aussi sur pêcher.

La pression peut localement être élevée dans certains vergers des deux bassins.

Dans le Roussillon, le vol est similaire à un peu moins important que les années précédentes. En Languedoc, il est plus marqué. Le vol de première génération commence début mai. Les générations suivantes se développent de début juillet à début septembre.

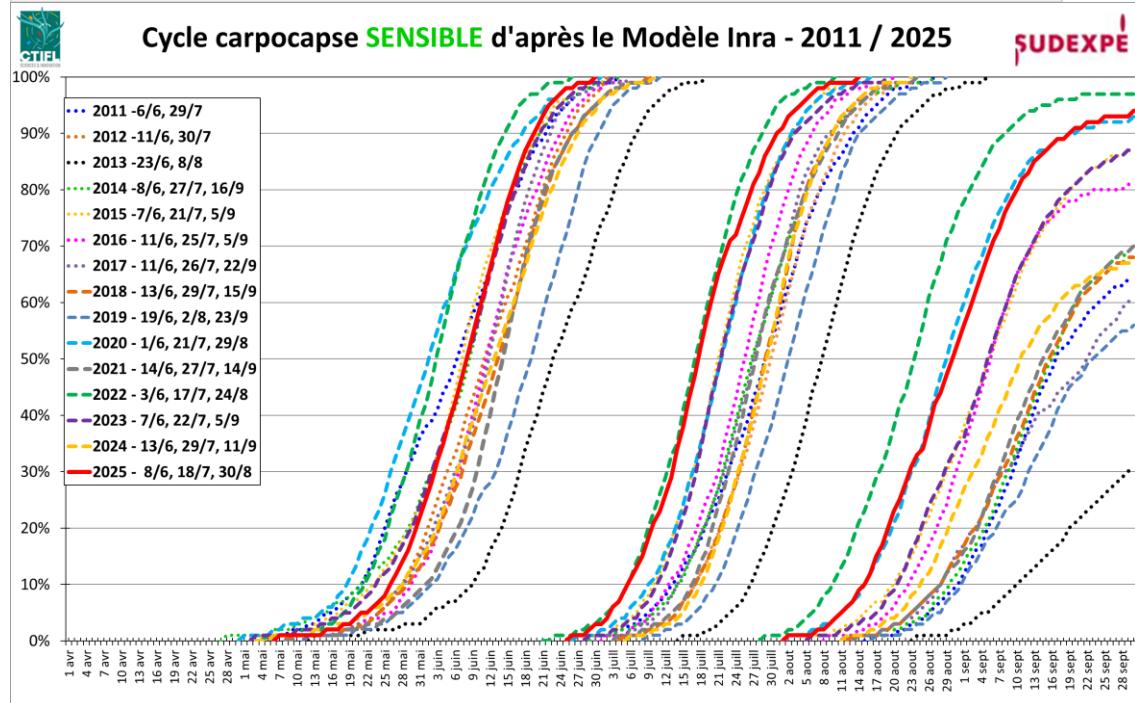
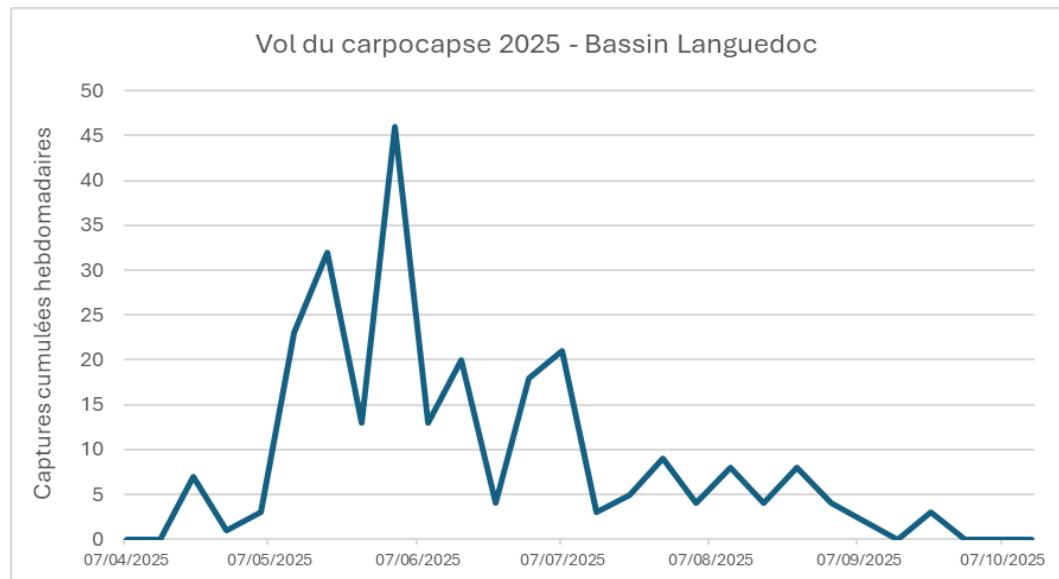
3 parcelles de référence abricotier présentent des pousses minées par les larves d'anarsia de début juin à août. 1 parcelle présente de légers dégâts sur fruits (1% de fruits piqués). Des dégâts sur pêche de saison en juillet et août sont constatés sur quelques parcelles flottantes du Roussillon. Ils peuvent parfois être importants.

**La pression est jugée faible cette année.**

### • Carpocapse du pommier (*Cydia pomonella*)

Le vol de 1<sup>re</sup> génération démarre mi-avril. Les captures augmentent et forment plusieurs pics fin mai et début juin. La 2<sup>e</sup> génération connaît un pic de vol fin juin à mi-juillet. La 3<sup>e</sup> génération est détectée de tout début août à fin septembre.

Le cycle est précoce, équivalent à 2023 en G1, puis parmi les années les plus précoce des 15 dernières années en G2 et G3.



Le modèle INRAE fournit les dates indicatives des pics d'éclosions, plus tardives d'environ 1 semaine par rapport à 2023 (site SudExpé à Marsillargues) :

- 1<sup>re</sup> génération (G1) le 8 juin
- 2<sup>e</sup> génération (G2) le 18 juillet
- 3<sup>e</sup> génération (G3) le 30 août (génération quasi-complète)

Les toutes premières piqûres sur fruits sont observées début juin dans des vergers à historique de pression. La 1<sup>re</sup> génération occasionne déjà des dégâts : 44 % des parcelles de référence présentent 0,3 à 10 % de dégâts fin juin-début juillet.

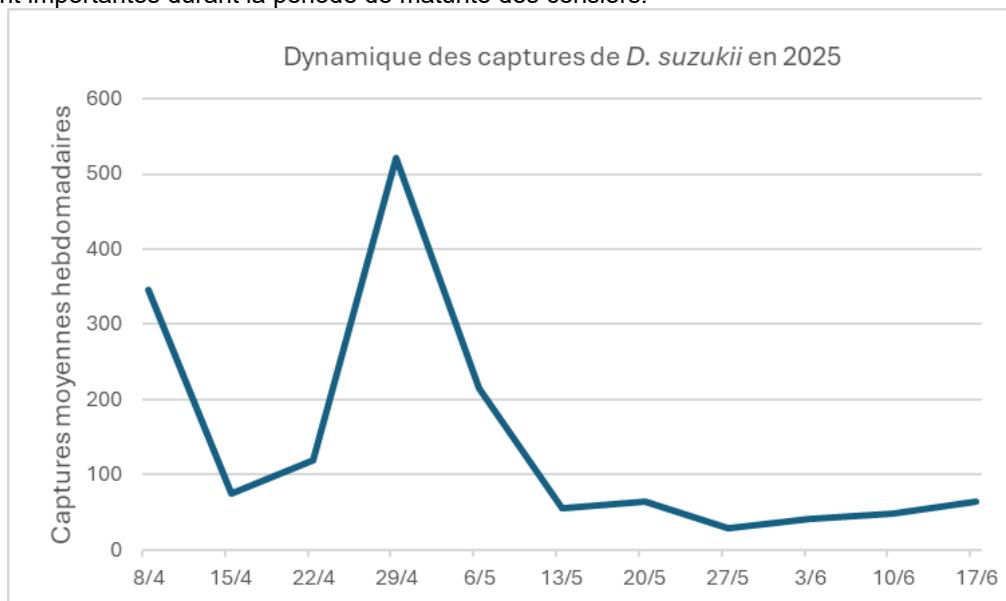
Les piqûres sur fruits liées à la 2<sup>e</sup> génération sont peu détectées.

La 3<sup>e</sup> génération est notable, de nouvelles piqûres étant détectées fin août à mi-septembre : 28 % des parcelles de référence présentent 0,4 à 7 % de dégâts avant ou lors de la récolte.

**La pression est plus forte qu'en 2024, notamment à cause de la G3.**

### • Drosophile à ailes tachetées (*Drosophila suzukii*)

Les populations sont très élevées en début de saison, supérieures aux années précédentes, et restent importantes durant la période de maturité des cerisiers.



Les premiers dégâts sont détectés début mai, sur les premières passes de récolte des variétés précoces, pouvant atteindre des niveaux catastrophiques sur des vergers non protégés. La pression est record sur les variétés précoces. Les créneaux suivants restent concernés, mais la pression et le vol diminuent nettement.

Les conditions météo sont restées favorables au ravageur tout au long de la période de maturité des cerises, de début mai à mi-juin.

50 % des parcelles de référence font état de dégâts, avec 1 à 3 % de fruits piqués sur la première passe sur Summit et Noire de Meched. Une parcelle de Burlat présente 22% de fruits piqués sur les premiers fruits mûrs, majoritairement éclatés suite aux pluies.

**La pression 2025 de *Drosophila suzukii* est moyenne à forte.**

### • Mouche méditerranéenne des fruits (*Ceratitis capitata*)

Le vol est aussi précoce qu'en 2024 dans le Roussillon : les premières captures sont enregistrées mi-juin. Elles restent relativement faibles en juillet. C'est surtout au mois d'août que le vol s'intensifie.

En Languedoc, le vol se confirme à partir de fin juillet.

Les niveaux de captures sont élevés de mi-août à fin septembre.

Les premiers dégâts sont constatés sur **pêche** début juillet en zone littorale du Roussillon. Certaines parcelles flottantes font état de fruits piqués à la récolte, en particulier mi-août.

Sur les deux bassins, 6% des parcelles de référence pêcher présentent des dégâts à la récolte de l'ordre de 1 à 2 % de fruits piqués.

En Languedoc, des dégâts sur **pomme** sont rapportés mi à fin septembre lors de la récolte et du conditionnement.

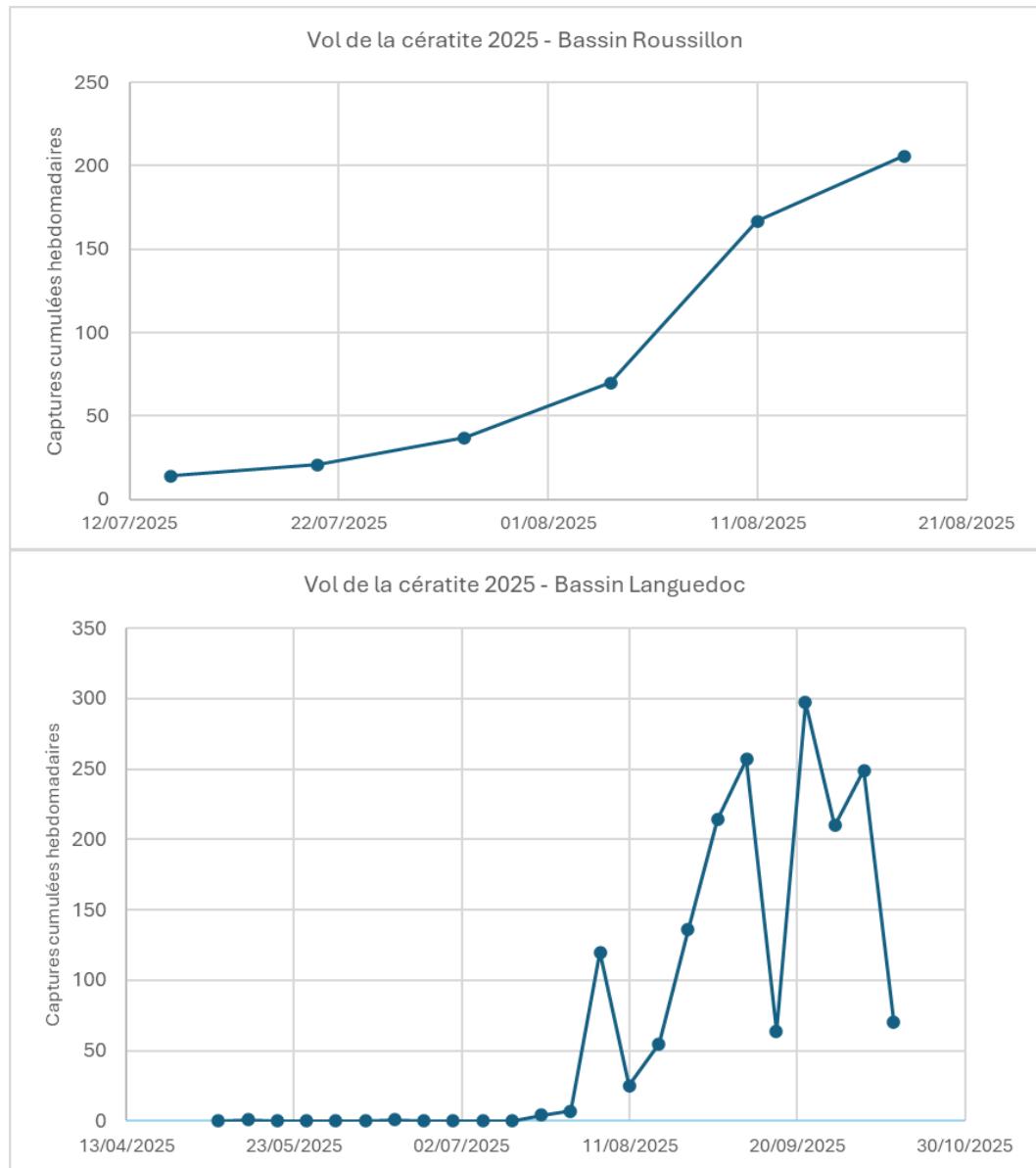
Aucune parcelle de référence pommier ne fait état de dégâts.



Pêche attaquée par des larves de ceratite et femelle de mouche sur une pomme (source CA66, SudExpé)

## La pression 2025 de la mouche méditerranéenne est moyenne.

Voir les courbes de vol ci-après.



### • Punaise diabolique (*Halyomorpha halys*)

Comme de nombreuses espèces de punaises phytophages (mirides et pentatomides), la punaise diabolique est susceptible de causer des dégâts sur fruits.

La particularité de cette dernière est que son introduction en Europe et en France est récente, qu'elle a peu d'ennemis naturels, et qu'elle est très polyphage, s'attaquant à de nombreux fruits et légumes, et céréales. On constate une augmentation des populations et des dégâts en vergers dans plusieurs bassins de production français depuis 2018. Depuis 2021, la punaise diabolique est identifiée parmi la liste des **espèces exotiques envahissantes en Occitanie** ([lien](#)).

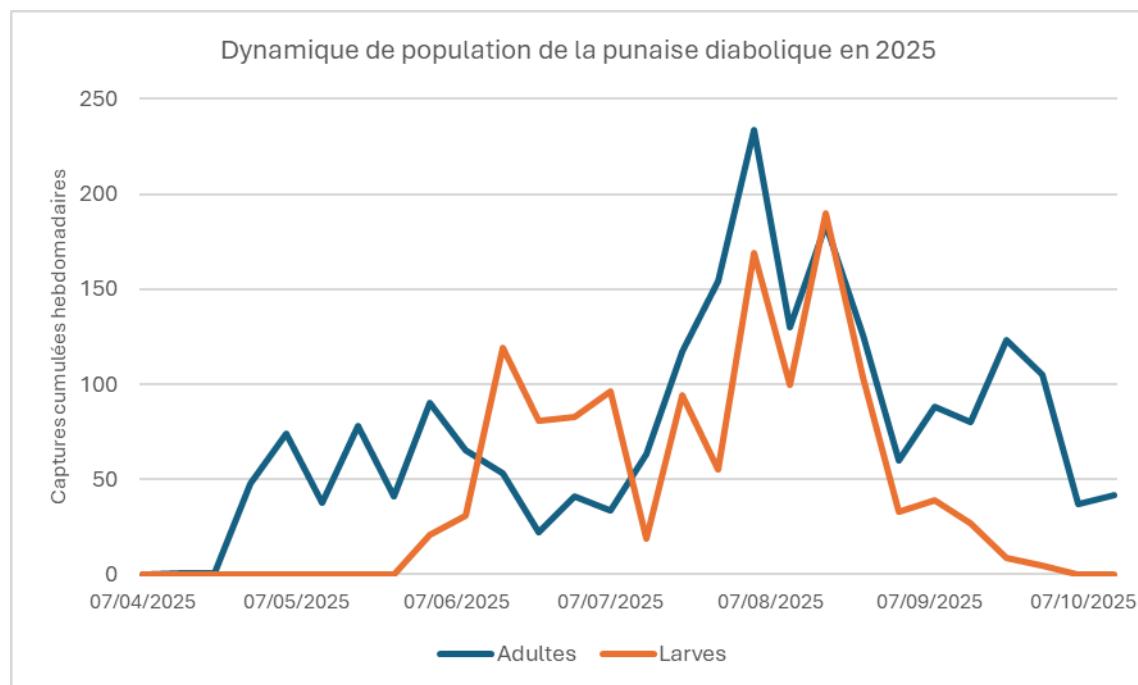


Punaise diabolique adulte, abricot et jeune pêche piqués  
(sources JC Streito-INRAE, GRCETA BD, CA30)

Les punaises sont favorisées par la présence de bois et d'herbes hautes dans l'environnement des vergers. Les fruits piqués prennent un aspect bosselé ; la salive injectée par l'insecte provoque la formation de cellules très lignifiées. La piqûre forme une cuvette avec un méplat dans le fond.

Les réseaux de surveillance sont mobilisés depuis 2021 par la mise en place de nombreux pièges pour suivre les populations ; une coordination d'ensemble a permis de faire émerger un site internet pour mieux faire connaître ce ravageur : [www.punaisesdiaboliques.com](http://www.punaisesdiaboliques.com).

D'après ces suivis, en Languedoc-Roussillon, on constate que les tous premiers adultes sont détectés mi-avril à proximité des vergers. Un pic de présence est constaté en mai. Les premières larves sont observées tout début juin. Leur présence est particulièrement importante jusqu'à mi-juillet. A cette période, on observe les différents stades larvaires. Les populations augmentent ensuite nettement fin juillet, aussi bien les adultes que les larves jeunes, avec un pic de présence mi-août. Des larves âgées sont fréquemment détectées de fin août à mi-septembre. Fin septembre, les suivis révèlent des populations très importantes, exclusivement composées d'adultes, qui entrent dans leur période d'hivernage et gagnent des refuges : hangars, maisons le plus souvent.



On voit apparaître les **premiers dégâts sur pêches** à partir de mi-juin dans le Roussillon. On en détecte ensuite dans les deux bassins, sur **pêches** courant juillet et ponctuellement sur **abricots** en août. Des dégâts sont aussi rapportés sur **pommes** en août et septembre, à la récolte.

10 % des parcelles de référence pêcher du Roussillon présentent 1 % de dégâts sur fruits à la récolte début juillet et 22 % parcelles de référence pommier comptent 1 à 6 % de dégâts sur fruits, pouvant être imputés à d'autres punaises (piqûres précoce).

**Quelle que soit l'espèce fruitière, la pression est jugée moyenne.**

- **Rhynchite rouge du pommier** (*Tatianaerhynchites aequatus*)

On constate des dégâts d'un ravageur émergent sur petites pommes dans certains vergers de l'Hérault : le rhynchite rouge du pommier, à partir de fin avril et début mai.

Ce petit charançon de 2,5 à 4 mm est observable au printemps, dans des zones sèches et bien exposées. Il fait des piqûres nutritionnelles sur les petites pommes et pond également dans les fruits. La période de ponte dure 3 mois ; un même fruit peut recevoir plusieurs pontes. Après la ponte, le pédoncule est incisé partiellement par l'adulte ce qui entraîne la chute prématuée du fruit. Les larves se développent dans la pulpe du fruit. A l'automne, les larves de dernier stade sortent du fruit et se nymphosent dans le sol ou divers abris avant leur hivernation.

33% des parcelles de référence pommier font état de 1 à 10 % de fruits présentant des dégâts de rhynchite rouge fin juin à mi-juillet.

Ces fruits sont généralement éliminés lors de l'éclaircissement manuel.



Adulte et dégâts de rhynchite rouge du pommier (source Cofruid'Oc)

## • Autres ravageurs

Des adultes de **cécidomyie de l'abricotier** (*Contarinia pruniflorum*) sont détectés par piégeage dans certaines parcelles d'abricotiers du sud Costière (Gard) dès fin janvier. Ils pondent dans les bourgeons floraux. Des larves se développent dans les boutons, dont les fleurs ne s'épanouissent pas et finissent par chuter. Le vol se poursuit jusqu'à début mars. Ces attaques réduisent le potentiel florifère, notamment des variétés précoces.



Feuille de pyracantha infestée par des aleurodes épineux du citronnier (source FREDON Occitanie)

Les **péritèles et charançons du feuillage** sont détectés courant avril, de façon sporadique. Ces ravageurs s'attaquent aux feuilles qu'ils dentellent. En cas de forte attaque, un jeune verger ou une parcelle surgriffée peut voir saousse pénalisée.

Au printemps, on constate des dégâts d'**hoplocampe du pommier** (*Hoplocampa testudinea*) de fin avril à début mai, notamment dans une parcelle de référence et quelques parcelles flottantes.

La **mouche de la cerise** (*Rhagoletis cerasi*) est peu détectée dans les parcelles de référence. Des dégâts sur cerises de saison et tardives sont rapportés dans de rares parcelles flottantes.

Le **pou de San José** (*Quadrastriotus perniciosus*) et la **lécanine** (*Parthenolecanium corni*) sont en recrudescence dans quelques vergers de pêchers (également de pommiers pour le pou de San José), pouvant présenter des attaques sur fruits à la récolte. Souvent localisées par foyers, leur intensité peut être élevée. En 2025, sur pêcher, on observe la présence de pou de San José dans 1 parcelle de référence, et de lécanine dans 2 parcelles. En pommier, 2 parcelles de référence sont attaquées par le pou de San José, dont une particulièrement.

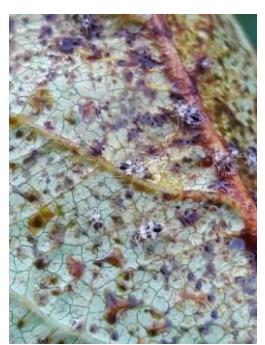


Capnode adulte (source CA34)

Le **capnode** (*Capnodis tenebrionis*) reste un ravageur à surveiller sur fruitiers à noyau, en particulier sur abricotier. Les adultes sont observés de fin avril à fin août. L'été sec et chaud leur procure de bonnes conditions de reproduction. Les larves font de gros dégâts en s'attaquant aux racines.

La **zeuzère du poirier** (*Zeuzera pyrina*) vole de fin mai à fin juillet. Des pousses minées sont ponctuellement observées sur pommiers début juillet. Aucun verger de référence ne présente d'attaque cette année. Depuis 4 ans, l'incidence du ravageur est faible.

Des attaques de **tigre du poirier** (*Stephanitis pyri*) sont constatées sur feuilles, dans des vergers de pommiers, de fin juin à septembre. Les attaques se manifestent par des feuilles apparaissant marbrées, de couleur blanc gris, dont la face inférieure est ciblée de taches sombres (déjections). Les tigres se nourrissent en vidant les cellules de leur contenu. Ils secrètent du miellat sur lequel se développe la fumagine. Les feuilles très atteintes finissent par chuter. Une parcelle de référence fait état de sa présence.



Feuille attaquée par des tigres du poirier (source GRCETA BD)

La **cochenille farineuse** (*Pseudococcus sp*) n'est détectée cette année dans aucune parcelle de fruitiers à pépins ou à noyau. On retrouve néanmoins des foyers et des infestations de fruits dans certaines parcelles flottantes de pommiers.

Une activité intense du **campagnol provençal** (*Microtus duodecimcostatus*) est toujours constatée dans certains vergers dès le début du printemps puis en fin d'été. Les vergers de pommiers sont particulièrement concernés. 2 parcelles de référence pommier présentent des tumuli en été.

Courant 2025, la zone infestée par l'**aleurode épineux du citronnier** *Aleurocanthus spiniferus* s'est étendue dans le Gard et l'Hérault.  
Plus d'informations [ici](#).

## ADVENTICES

Sur de nombreux vergers, de pommiers en particulier, on observe une persistance d'érigeron du Canada en saison, une part importante des populations de cette plante étant désormais largement résistante au glyphosate. On note également des cas de plus en plus fréquents de ray-grass résistants au glyphosate, et dans une moindre mesure, de mauve.

Les adventices envahissantes n'ont pas été signalées.

L'ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia L.*, est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Et, depuis plusieurs années, d'autres espèces du même genre sont également en expansion (Ex : *Ambrosia trifida*, la grande ambroisie ou ambroisie trifide).

Il s'agit d'espèces annuelles favorisées par la mise à nu du sol qui peuvent se multiplier dans les cultures. Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent favoriser leur expansion, voire entraîner de fortes pullulations locales. Ces phénomènes ont un impact sur les rendements des cultures de printemps et constituent également les phases initiales d'une implantation durable de ces plantes.

Pour plus d'informations sur les ambroisies, quelques liens ci-dessous, consultez le site « [FREDON Occitanie Ambroisies](#) », dont [Les lettres Ambroisies réalisées par la FREDON Occitanie](#)

Autres ressources sur le sujet :

- [Le guide technique « Ambroisies](#)
- [La note technique nationale Ambroisies des BSV \(2019\)](#)

### Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Produits de Biocontrôle



Résistances aux pesticides

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce BSV Bilan de campagne a été préparé par les animateurs de la filière arboriculture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales, le CETAB du Vidourle, Cofruit'Oc et SudExpé.